

ACTUALITÉ/AGENDA

Le Planning familial anime un nouveau groupe de parole sur la commune de Parthenay, le dernier samedi de chaque mois, de 9h30 à 12h00. Participation aux séances gratuite. + d'infos : 05 49 26 95 08



Atelier de découverte des métiers de la logistique au féminin par le CBE du Niortais et Haut Val de Sèvre, mardi 29 juin de 10h à 12h : <https://cben-hvs.fr/accueil/atelier-decouverte-des-metiers-de-la-logistique-au-feminin/>

Places limitées – inscription obligatoire : julie.lagas@cbeniortais.fr – 06 14 20 31 14



CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Le Forum Génération Égalité sous l'égide de l'ONU Femmes.

Ce Forum est un rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes co-présidé par la France et le Mexique.

Il a débuté à Mexico et s'achèvera à Paris du 30 juin au 2 juillet 2021: <https://forum.generationequality.org/fr/actforequal>



« Face à l'intolérance, à nous de faire la différence »

Cette nouvelle campagne contre les discriminations et violences subies par les personnes LGBT+ vise à diminuer les actes de discrimination et de violence dont sont victimes les personnes LGBT et à favoriser une meilleure acceptation des minorités sexuelles au sein de la société.

Cette campagne s'inscrit pleinement dans le plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT 2020-2023 lancé le 14 octobre 2020 par Élisabeth MORENO, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Doté de 42 actions concrètes, le nouveau plan national d'actions du Gouvernement repose sur quatre axes : la reconnaissance des droits des personnes LGBT+ ; le renforcement de leur accès aux droits ; la lutte contre la haine anti-LGBT+ et l'amélioration de la vie quotidienne des personnes LGBT+ : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/cp-campagne-discriminations-lgbt-17-mai-2021/>

TÉLÉPHONE

39 28

Du lundi au vendredi
de 9h à 18h
Prix d'un appel local



Le service de signalement et d'accompagnement des victimes du Défenseur des droits :

<https://www.antidiscriminations.fr/>

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Extension 24h/24 et 7j/7 des horaires de la plateforme téléphonique d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles (3919)

Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs afin d'étendre les horaires de la plateforme nationale d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles, entre l'État et la Fédération Nationale Solidarité Femmes. Dès la fin du mois de juin 2021, le 3919 sera accessible 24h/24 du lundi au vendredi et de 9h à 18h le week-end. Avant la fin du mois d'août 2021, ses plages horaires seront totalement étendues : 24h/24 et 7j/7. Voir le communiqué de presse : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/cp-3919-25-05-2021/>



Pour lutter contre la pornographie en ligne, le Gouvernement lance une plateforme d'information



À 12 ans, près d'un enfant sur trois a déjà été exposé à la pornographie, avec des conséquences néfastes, tant sur son développement psychologique que sur sa représentation de la sexualité.

Cette plateforme d'information, de prévention et de protection des mineurs contre l'exposition aux contenus pornographiques en ligne propose des outils, des conseils et des ressources pratiques pour mieux informer les parents afin qu'ils protègent leurs enfants <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/>

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Signature du protocole local de mise en œuvre du bracelet anti rapprochement (BAR) en Deux-Sèvres

Le bracelet anti rapprochement est un dispositif de surveillance mobile, matérialisant l'interdiction faite à une personne surveillée de se rapprocher d'une personne protégée afin d'éviter la commission ou la répétition de violences conjugales. Le décret n° 2020-1161 du 23 septembre 2020 relatif à la mise en œuvre du dispositif bracelet anti-rapprochement est paru dans le cadre de la loi n° 2019-1480 du 28 décembre 2019 visant à agir contre les violences au sein de la famille : <https://www.deux-sevres.gouv.fr/Actualites/Signature-du-protocole-local-de-mise-en-oeuvre-du-bracelet-anti-rapprochement-BAR>



Mise en place d'une permanence téléphonique par le Barreau des Deux-Sèvres

Un premier contact téléphonique gratuit et sans rendez-vous est mis en place par des avocates et avocats du Barreau, formés et sensibilisés contre les violences conjugales, pour informer sur démarches et procédures. Par sms ou appel direct : 07 88 91 00 96



Mémo de Vie, une plateforme en ligne gratuite et sécurisée



Une plateforme sécurisée qui permet de sauvegarder témoignages, récits de vie, documents officiels et médias et accéder à des ressources clés selon sa situation. Pour les personnes qui vivent des violences, des situations difficiles au sein de leur couple, de leur famille, au travail, dans leur entourage, à l'école... ainsi que pour leurs proches : <https://memo-de-vie.org/>

Plaquette d'information sur l'ordonnance de protection

Suite aux réformes législatives votées dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales, la procédure relative à l'OP a été considérablement modifiée : <https://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/Prevention-et-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/Actions-et-dispositifs-nationaux/Plaquette-d-information-sur-l-ordonnance-de-protection>



Publication d'un guide repère «Violences conjugales: on en parle au travail?» à destination des entreprises



L'entreprise peut constituer un point d'entrée privilégié pour informer les femmes victimes de violences et les orienter vers les structures spécialisées. La fédération nationale des CIDFF a publié un guide qui apporte des solutions concrètes aux entreprises afin qu'elles puissent venir en aide aux victimes de violences au sein du couple : <https://fncidff.info/in-formations/information/plaquettes-d-information/lutte-contre-les-violences-1/>

VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE



Le « Programme de développement affectif et social » (PRODAS), un outil développé par le Planning Familial des Deux-Sèvres. L'objectif est de développer les compétences psychosociales des enfants et des adolescentes en favorisant le bien-être, l'autonomie et le vivre ensemble et en prévenant les comportements violents. Il s'agit d'une méthodologie basée sur l'expression des ressentis, conçue pour aider les enfants et les jeunes à se comprendre et se respecter eux-mêmes pour, ensuite, comprendre et respecter les autres. Ce programme vise ainsi à favoriser leur autonomisation et leur responsabilisation : <https://www.planning-familial.org/fr/prodas-258>



La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. Elle concerne près de deux millions de femmes dont l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières. Cette situation porte atteinte à leur dignité, constitue un frein à l'insertion de milliers de femmes en situation de précarité et augmente les risques de déscolarisation. Élisabeth MORENO a annoncé que dans le prolongement des mesures déjà prises par le Gouvernement et après une première expérimentation menée en 2020 auprès de collégiennes et lycéennes de l'académie de Lille, elle renforçait le combat mené pour l'accès de toutes les jeunes filles aux protections hygiéniques en poursuivant le déploiement d'expérimentations dans cinq nouveaux départements : les Alpes-Maritimes, les Ardennes, les Landes, la Réunion et la Seine-Saint-Denis. À partir de la rentrée de septembre, ces distributeurs seront déployés dans les restaurants universitaires afin d'être accessibles au plus grand nombre : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/journee-mondiale-de-hygiene-menstruelle-le-gouvernement-est-pleinement-engage-pour-lutter-contre-la-precarite-menstruelle-28-mai-2021/>

